

" ALBA PETRÀ NOTARE DIEM "

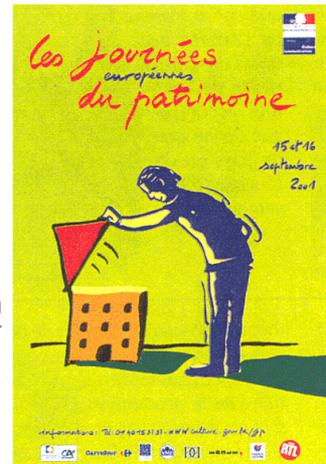
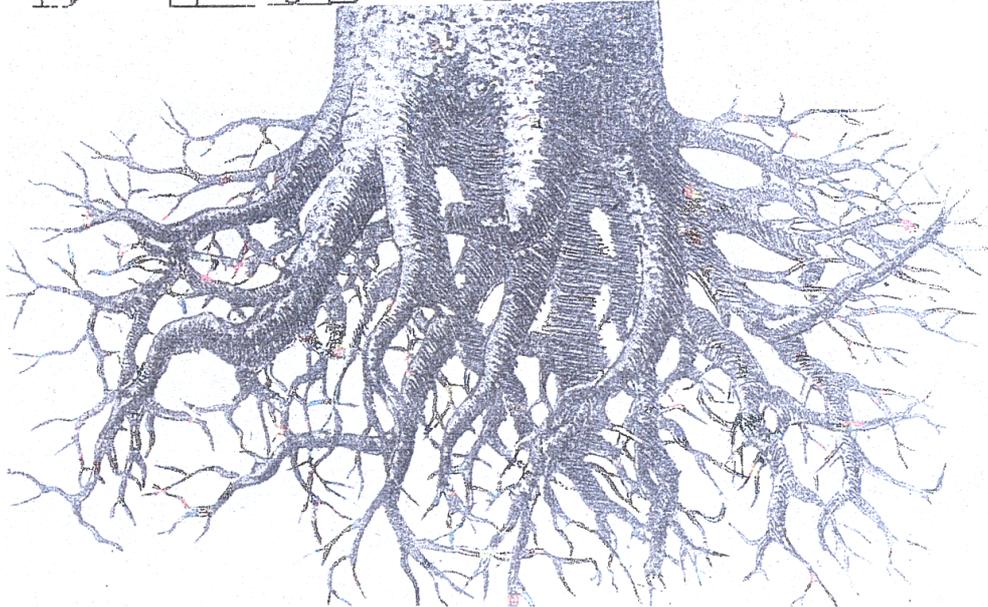
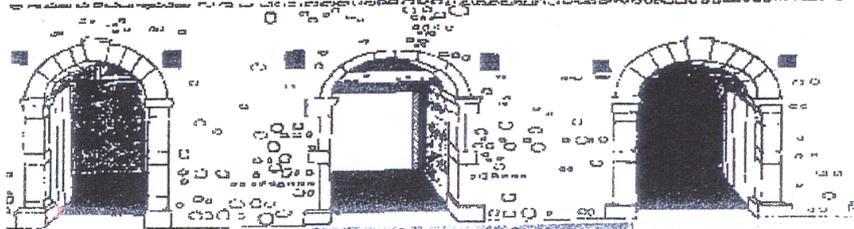
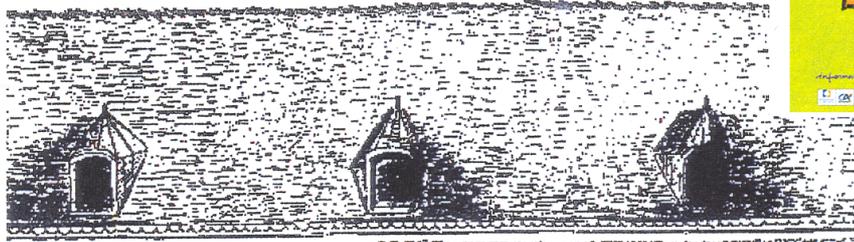
BULLETIN D'INFORMATION

association



n° 17

ABBAYES LAÏQUES DU BÉARN ANCIEN



LASCLAVERIES

Maison Bouet

Route de Saint-Armou

Ensemble de bâtiments de ferme, dont une grange, datée par dendrochronologie du XIIIe s.

Conférence et visite de chantier.

Visite de la charpente de la grange, d'un type unique en Vic-Bilh

Exposition de silex et tessons, collectés sur le site.

JOURNÉES DU
PATRIMOINE
2001 15 et 16 septembre

**Les Communautés en Vic-Bilh:
Associations "matrimoniales" et patrimoine associatif.
(Abbayes laïques des bourgs et Abbayes Laïques des champs)**

Claverie & Bouet (les Communautés des champs)

Claverie est un nom typiquement béarnais, comme le montre, encore à ce jour, la répartition géographique des Claveries en France.

Sur la carte de France de Cassini (feuille 107, de 1760), un fief "appartenant à un Claverie" est indiqué près de la paroisse de Billère.

Le Maire actuel de Lons est un Claverie.

Étymologiquement, Claverie est un "matronyme" qui indiquait une fonction, celle de la **Maîtresse de maison d'une communauté familiale agricole** d'autrefois, c'est à dire une "Abbaye Laïque du Béarn Ancien", ou "couvent républicain de laboureurs mariés".

La maîtresse de maison, La "Claverie", était la détentrice des clés (en latin: clavis) de tous les coffres et biens de la communauté, dont elle gérait "l'économie intérieure". Ce titre n'était pas héréditaire, mais celle qui succédait à la précédente Claverie, l'**héritière des clés**, en prenait le nom. Ce qui explique que Claverie (avec ses dérivés, Clavéranne, Clavérotte) ait été un "prénom" fréquent et que Claverie soit devenu un **patronyme au Moyen Age**. Et, la puissance, économique, sociale, voire symbolique, des Claverie d'autrefois se retrouve dans le fait que sur chaque site répertorié d'une Abbaye Laïque d'antan il existe toujours présents sur place des descendants des Claverie, et qu'au moins une maison, ou une parcelle de terre, porte encore le nom de Claverie.

Ces communautés ont émergées au voisinage de l'an mil en France, et en Europe.

Leur présence est "fossilisée" sur les cartes géographiques par l'existence de **villages qui portent un nom de famille pluralisé** (comme Les Roberts).

Sur la carte de France de Cassini (feuille 107, de 1760), il existe **2 hameaux** appelés **las Claveries**, un près du hameau d'Auriac et un fusionné à la paroisse de Simpceus. Ce qui indique l'existence, antérieure à ce recensement, d'au moins 2 communautés apparentées aux Claverie.

Sur cette même carte de Cassini, il existe **1 hameau**, entouré de nombreuses habitations, appelé **Bouet**, appartenant à la paroisse de Simpceus.

La **maison Bouet, au bout du chemin dit de Bouet**, de l'actuelle commune de Lasclaveries (qui s'écrit maintenant même parfois Lasclaverie, au lieu de las Claveries !), chemin lui aussi rebaptisé, depuis peu, route de Saint Armou, "contrôlait" le passage sur un chemin vicinal vers les anciens moulins sur le Luy de France.

la grange dimière de la Maison Bouet (états actuel et passé, datation)

Les toits des premières habitations étaient soutenus par **des poteaux en bois fichés en terre** supportant une panne faîtière et deux sablières. Puis ces poteaux ont été isolés du sol par des supports en pierre (ou en étant intégrés dans un mur en maçonnerie), et, la charpente de toiture a été renforcée par **des poutres** transversales de soutien, séparant les combles du reste de l'habitation au-dessous.

L'étape suivante fut la mise en place des **fermes triangulées à pannes**.

Très peu de charpentes anciennes subsistent. L'Église Saint Martin des Champs, à Paris, par exemple, possède une charpente à **chevrons formant fermes** avec contreventement longitudinal, datée du XIII^{ème} siècle. Parmi les **charpentes de type gothique français**, plus évoluées, à chevrons formant fermes, à entrail retroussé, à liens et à aisseliers supportant une voûte en bois, la plus remarquable est l'Église paroissiale de Tensta, en Suède, datée du XIII^{ème} siècle.

Toutes ces charpentes ont des fermes dont la voûte est constituée de **bois droits** assemblés en segments formant un **arc de cercle "brisé"**. L'évolution technologique ultérieure est celle de la voûte à **bois cintrés**, à **fermes courbes**, comme dans une **coque de bateau "retournée"**.

C'est ce type de charpente qui est conservé dans la toiture de la grange dimière de la maison Bouet. L'Encyclopédie, de Diderot et d'Alembert, attribue ce type de charpente à **fermes cintrées avec jambes de force** au début du XVI^{ème} siècle.

Ce type de charpente est très rare, puisqu'en Vic Bilh une seule autre charpente à fermes cintrées est répertoriée (celle du Château Florès, à Lembéye, ancienne Capitale du Vic Bilh), et dont les dimensions sont beaucoup plus réduites.

Toutes les dimensions des bois sont compatibles avec un assemblage initial contemporain de la première "citation de recensement" de Lasclaveries (réforme de Béarn 1547).

La charpente a été ensuite remaniée plusieurs fois au cours des siècles (au moins 3 fois, voire 4), dont une fois probablement à la suite d'un incendie et une autre fois (probablement vers 1778) à la suite d'une prolongation, qui a donné son aspect actuel au bâtiment.

Les poutres transversales du bâtiment initial, 6 poutres principales d'un pied d'épaisseur, qui constituent le support de cette coque de bateau retournée, sont datables par dendrochronologie. Tous les arbres qui en sont à l'origine ont poussé en même temps, étaient de même âge à la coupe, ont tous été coupés à la même date, et équarris de la même façon. Ils sont nés vers 1160 (à quelques années près) et ont été coupés au moins 80 ans (au plus 100 ans) plus tard. Compte tenu du séchage de ces bois (10 ans), cela permet de dater l'édification du bâtiment **entre 1250 et 1280**.

A la même date était déjà "recensées", à proximité de l'actuel Lasclaveries, les communautés, de **Bernadets** (en 1030), d'**Auga** (au **XI^{ème} siècle**, dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint Pé) qui possédait **2 abbayes Laïques**, d'**Auriac** (datée de 1096, par Marca, dans son Histoire de Béarn), de **Sévignac-Thèze** (en 1101, cartulaire de Lescar), de **Lanusse** (au **XII^{ème} siècle**), d'**Abos** (en 1286) qui possédait **1 Abbaye Laïque**, les Abbayes Laïques d'**Astis** et de **Barinque** n'étant recensées qu'un siècle plus tard (1385) au recensement de Béarn.

La **capitale du Vic Bilh, Lembèye**, sixième des 13 villes du Béarn, était elle recensée en **1286** (Marca, Histoire de Béarn).

Alors que les **Abbayes Laïques des bourgs** sont des "maisons nobles", déchargées de la taille, et bâties à proximité de l'église, **les Abbayes Laïques des Champs** sont des "**communautés familiales rurales**" dont celle de **las Claveries est le "prototype" "toponymique et architectural"**.

Car, partout, dans tous les villages du Béarn Ancien, où il y a eu une Abbaye Laïque, on peut retrouver une grange de même type que celle de la Maison Bouet et à proximité une maison ou une pièce de terre qui s'appelait Claverie.

Ces 2 formes "**convergentes**" d'organisation sociale, l'une noble celle des bourgs, l'autre populaire celle des champs, sont des réponses analogues, mais dans des contextes différents, de survie des communautés **dans des conditions économiques difficiles**. Les biens étant "le ciment du groupe familial" dont il faut **éviter l'explosion**, après la mort du père, par le **partage de l'héritage**, ou la **perte par main-morte** au profit du Seigneur.

Même si les communautés des "las Claveries" n'étaient pas recensées dans la toponymie en 1385 (recensement de Béarn), cela ne signifie pas qu'elles n'existaient pas, Claverie étant initialement un "**nom d'usage interne**" à ces communautés. Et, le modèle d'organisation architecturale pouvait exister puisque le modèle d'organisation sociale existait déjà.

Même si le nom Bouet est "tardif", d'origine bretonne, **Bouët**, provenant d'une intégration occitane du bwed breton (l'appât pour la pêche à la morue, puis le pêcheur de morue, devenu probablement pêcheur de saumons dans le Luy de Béarn...), l'**ancienneté d'occupation du site** de la Maison Bouet est attesté **depuis le néolithique**.

la mémoire notariale des communautés: les tessons ornés à ditades et endentures

A quoi servaient les pots, ornements aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, dont on ne retrouve toujours que des fragments ?

Si on conçoit qu'une ornementation externe puisse avoir un but décoratif, voire de reconnaissance symbolique, quelle peut être l'utilité d'une ornementation interne "incrustée" au style ?

Elle empêche d'utiliser le récipient pour contenir des aliments, des boissons, denrées ou matières diverses ! Elle empêche d'utiliser le récipient pour y laver des tissus !

Pourquoi ce type de vase est-il le seul à bord façonné par des empreintes de doigts ?

Pourquoi les ornementations sont-elles si grossières ?

Ces vases, de grande taille (des coupes ?) ne sont jamais retrouvés **que par fragments, pourquoi ?**

Pourquoi n'en trouve-t-on que des fragments et jamais deux fragments identiques ?

Pourquoi ne portent-ils pas de marque de potier ?

Pourquoi leur cuisson est-elle plus sommaire que celle des grès habituels de Garos ?

Les expressions relatives au pot sont proverbiales: "bête (ou sourd) comme un pot", "mettre les petits pots dans les grands", "payer les pots cassés", "découvrir le pot aux roses" ... Pourquoi ?

Une seule explication permet de répondre simultanément à toutes ces questions.

Ces vases étaient des vases à symbolique socio-culturelle.

Ces vases uniques, cassés de façon unique, permettaient une reconnaissance ultérieure, entre eux, de ceux qui en possédaient les morceaux.

C'est le principe de l'endenture, qui permet de sceller une union contractuelle.

(En 1328, le Roi d'Angleterre, Edouard III, héritier d'Aliénor d'Aquitaine, héritier direct des Capétiens, revendique la Guyenne, riche de vignobles et d'activités maritimes grâce aux ports de Bordeaux et de Bayonne, (initialement confisquée en 1294 par Philippe le Bel, Roi de France), et aussi la Bretagne.

Pour ses guerres contre les Écossais, soutenus par le Roi de France Philippe de Valois, Edouard III avait constitué une armée de professionnels, salariés, recrutés par un contrat, l'endenture, liant l'employeur à l'employé. Il s'agissait d'une feuille de parchemin, contenant les termes du contrat, qui était "endentée", c'est à dire découpée en dents de scie, afin que chaque partie en conserve une moitié. En cas de litige, le rapprochement des deux parties permettait de "souder", de comparer, d'authentifier. C'est cette "innovation socio-économique" qui lui permit d'avoir des troupes de volontaires motivés et de remporter des succès dès le début de la guerre de 100 ans.)

De quel type de reconnaissance, de quel type d'association s'agit-il, entre qui ? et pourquoi ?

Ces poteries étaient façonnées par des partenaires pour sceller entre eux, une association (par exemple, à l'occasion d'un mariage), pour celé un réseau identitaire, politique ou commercial (un contrat entre parsonniers au sein d'une même communauté ou un contrat entre communautés différentes).

Ce contrat était scellé par le façonnage manuel, avec les empreintes des partenaires, et il était par les marques uniques (stries et ditades) réalisées par l'action des partenaires, devant témoins... le tesson devenait témoin de ce contrat ! Chacun de ceux qui gardaient un même morceau de tesson possédaient un exemplaire d'un même contrat, d'un acte en quelque sorte "notarié".

Ces tessons, contrats, secrets et univoques, mémoires collectives des collectivités rurales, moins instruites que celles des bourgs, étaient peut être d'usage chez les Cagots.

(Au Moyen-âge, des "Bohémiens", installés en Béarn, et traités en paria, étaient qualifiés de Cagots.

Les Cagots étaient presque tous charpentiers.

Ils ne pouvaient contracter des alliances en dehors de leur caste. Ils se mariaient entre eux et chaque noce était le sujet de couplets satiriques, dont quelques uns subsistent encore comme dictons. "L'unique formalité de mariage entre Bohémiens consiste à briser un pot."

Et, les maisons de Cagots ne devaient point payer de taille.)

Cette hypothèse, simple, qui permet d'expliquer tout simultanément est la plus vraisemblable.

Elle est confirmée par le fait que sur place on ne trouve jamais deux tessons ornements pareillement et qui s'assemblent, et le fait qu'on peut trouver sur des emplacements différents, lieux connus de communautés passées, des morceaux complémentaires qui s'assemblent.

Les bulletins n° 1, 2, 3, 4, 5 et 13

ont été déposés, pour archivage, à la mairie de Lasclaveries 64450.

Journées Européennes du Patrimoine 15 & 16 septembre 2001

Centenaire des Associations Loi 1901

Maison BOUET, route de Saint ARMOU, LASCLAVERIES 64450